

Centre Municipal de Santé

REF : CMS2012002

Signataire : X.V. et E.S.

Séance du Conseil Municipal du 31/05/2012

RAPPORTEUR : Evelyne YONNET

OBJET : Rectificatif de la grille tarifaire des soins dentaires adoptée par le Conseil Municipal du 12 avril 2012

EXPOSE :

Par délibération du 12 [avril 2012](#), le Conseil municipal a adopté la grille tarifaire 2012 des soins dentaires pratiqués par le Centre municipal de santé d'Aubervilliers.

Deux modifications doivent y être apportées suite à deux erreurs de saisie dans la grille des nouveaux tarifs votés le 12/04/2012.

D'une part, il s'agit de porter le tarif relatif à la pose d'une « stéliste 12 dents » de 550,40 euros à 920,25 euros.

Le tarif de 550,40 euros voté par erreur le 12/04/2012 correspond à l'ancien tarif qui résultait déjà d'une incohérence puisque la stellite 11 et 13 dents coûtait 819,15 euros dans les anciens tarifs.

Rappel :

Moyenne du coût d'une stellite 12 dents dans les CMS du 93 : 1086,74 euros

Coût d'une stellite 12 dents à l'APHP : 1001.25 euros

Nouveau coût d'une stellite 11 dents au CMS suite au vote du Conseil Municipal du 12/04/2012 : 894,50 euros

Nouveau coût d'une stellite 12 dents au CMS proposé au vote du Conseil Municipal du 31/05/2012 : 920,25 euros

Nouveau coût d'une stellite 13 dents au CMS suite au vote du Conseil Municipal du 12/04/2012 : 946 euros

D'autre part, il s'agit de fixer le tarif relatif à la pose d'une « prothèse adjointe 1 à 3 dents » à 279.50 euros au lieu de 315,50 euros.

Direction Générale de la Solidarité / Coordination de la Santé

Centre Municipal de Santé

REF : CMS2012002

Signataire : X.V. et E.S.

OBJET :Rectificatif de la grille tarifaire des soins dentaires adoptée par le Conseil Municipal du 12 avril 2012

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'arrêté du 30 mai 2006 du Ministère de la Santé et des Solidarités pris pour l'application des articles L. 162-9 et L. 861-3 du code de la sécurité sociale et relatif aux soins dentaires prothétiques ou d'orthopédie dento-faciale pris en charge par la protection complémentaire en matière de santé.

Par délibération du 12 [avril 2012](#), le Conseil municipal a adopté la grille tarifaire 2012 des soins dentaires pratiqués par le Centre municipal de santé d'Aubervilliers.

Deux modifications doivent y être apportées suite à une erreur de saisie dans la grille tarifaire votée le 12 avril 2012 :

D'une part, il s'agit de porter le tarif relatif à la pose d'une « stéliste 12 dents » de 550,40 euros à 920,25 euros.

D'autre part, il s'agit de fixer le tarif relatif à la pose d'une « prothèse adjointe 1 à 3 dents » à 279,50 euros au lieu de 315,50 euros.

A l'unanimité.

DELIBERE :

DECIDE à compter du 1^{er} juin 2012 d'appliquer la rectification décrite au document « Grille tarifaire soins dentaires Aubervilliers 2012 » ayant fait l'objet d'un vote à l'unanimité le 12 avril 2012.

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 08/06/2012

Publié le : 07/06/2012

Certifié exécutoire le : 08/06/2012

Pour le Maire
L'Adjoint délégué